

L'an deux mil onze, le **treize octobre** à vingt heures, le conseil communautaire s'est réuni, en session ordinaire sur convocation adressée le **16 septembre** 2011, au restaurant périscolaire de Mirebeau, sous la présidence de Monsieur Didier LENOIR, avec l'ordre du jour ci-après :

1. *Approbation du compte rendu de la séance du 25 août*
2. *Présentation du PIG d'Amélioration de l'Habitat*
3. *Election d'un vice-président responsable de l'école de musique et de l'action culturelle*
4. *Renouvellement de l'inscription de l'école de musique en niveau III*
5. *Signature de la convention du pôle ressources de l'école de musique*
6. *Budget et actions du Pays pour 2012*
7. *Zone de développement éolien*
8. *Aménagement du local « Insertion et jeunesse » : résultat de l'appel d'offres*
9. *Information de l'orchestre d'harmonie (manifestations du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre)*
10. *Bilan du festival d'archéologie vivante*
11. *Projet « ambitions Côte d'Or »*
12. *Questions diverses*

Le Président accueille l'assemblée et fait l'appel des présents.

Il indique que le point n°7 inscrit à l'ordre du jour sera traité en n°2 afin de ne pas retenir l'intervenante extérieure.

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 AOUT**

Le Président présente le compte rendu de la séance du 25/08/11 qui est adopté à l'unanimité.

#### **ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN**

Le Président accueille Sophie Balludur, ingénieur chef de projet à Eole Res.

Celle-ci rappelle l'emprise de la société Eole Res sur le territoire national en qualité de développeurs de parcs éoliens.

Elle développe les principes de l'étude ZDE, l'intérêt de l'éolien pour les territoires, l'offre de service et le planning prévisionnel.

Elle définit le cadre juridique nécessaire à la mise en place du partenariat Communauté de communes du Mirebellois - société Eole Res.

Elle propose la création d'un comité de pilotage et présente un calendrier prévisionnel jusqu'à la présentation dossier final en mars 2012.

Elle explique que l'énergie est rachetée à des tarifs préférentiels par EDF : actuellement, 8,2 centimes le kWh pendant 10 ans puis, le tarif devient dégressif pour atteindre le prix du marché au bout de 15 ans.

Actuellement, l'énergie éolienne est perçue comme l'énergie renouvelable la plus compétitive.

L'Assemblée accepte à l'unanimité, hors 4 abstentions, l'offre de service de la société.

#### **PRESENTATION DU PIG D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Stéphanie Del Vecchio, animatrice habitat du Pays Plaine de Saône Vingeanne, explique qu'elle poursuit le travail engagé par Marion Chenu ; elle rappelle les objectifs du programme d'intérêt général mis en place ; ce programme s'intéresse à la précarité énergétique des logements des propriétaires privés et à leur adaptabilité à la personne vieillissante. Il s'étale sur 3 ans et bénéficie de financements.

S. Del Vecchio informe que l'opérateur choisi par la Communauté de communes est le CDAH PACT 21.

Le Président fait observer l'importance de ce projet qui permet de faire avancer des situations difficiles.

#### **ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT**

Le Président explique à l'Assemblée que L. Souhait, Vice-président responsable de l'école de musique et de l'action culturelle a été contraint de renoncer à ses fonctions de Vice-président à la suite d'une mutation professionnelle ; il convient de le remplacer.

Le Président fait appel aux candidats. Messieurs Christian Roy et Henri Lechenet sont candidats.

Le vote a lieu à bulletins secrets ; il y a 49 conseillers communautaires présents ; A. Baradon excusé a remis une

procuration à PA Barot (au total 50 bulletins attendus).  
A l'issue du vote, il y a 50 bulletins dans l'urne dont un bulletin blanc.

H. Lechenet obtient 19 voix et C Roy en obtient 30.

C. Roy est élu Vice-président responsable de l'école de musique et de l'action culturelle.

Le nouveau Vice-président est désigné délégué communautaire à l'Office Intercommunal de la Culture du Mirebellois.

### **RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN NIVEAU III**

Le Président rappelle l'adoption par le Conseil Général d'un schéma départemental de la musique et de la danse dont l'objectif est la mise en place d'un réseau d'établissements d'enseignement artistique. L'école de musique du Mirebellois est inscrite en niveau III du schéma ; cette reconnaissance permet de bénéficier d'une subvention annuelle importante ; l'école doit en contrepartie atteindre des objectifs bien arrêtés.

L'école de musique du Mirebellois satisfaisant à l'ensemble des exigences, le Conseil Général propose le renouvellement de son inscription en niveau III.

Le conseil communautaire approuve le renouvellement de l'inscription en niveau III.

### **SIGNATURE DE LA CONVENTION DU POLE RESSOURCES**

Le Président rappelle la délibération du 09/06/11 par laquelle le Conseil communautaire acceptait la mise en place d'un pôle ressources pour la musique de chambre et la création dans le cadre du schéma départemental de la musique et de la danse.

Il précise que ce projet est entièrement financé par le Conseil Général.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Président à signer la convention avec le Conseil Général de la Côte d'Or.

### **BUDGET ET ACTIONS DU PAYS POUR 2012**

Le Président rappelle que les actions annuelles du Pays Plaine de Saône Vingeanne sont de deux natures :

1. Les projets transversaux qui intéressent l'ensemble des communautés de communes : actions d'ingénierie, programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat, la plate-forme de mobilité et la fête des associations.
2. Les projets individuels qui relèvent du choix de chaque communauté de communes : 3 projets concernent la C.C. du Mirebellois : une étude de faisabilité de mise en valeur du patrimoine gallo-romain (coût résiduel de 7 000 €), une navette intercommunale (coût résiduel 5 000 €), l'animation du secteur jeunesse.  
Concernant ce dernier projet, le Président précise le plan de financement, l'accueil Jeunes recevant le soutien de la Caisse d'allocations familiales, du Conseil Général et du Pays.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le budget prévisionnel 2012 du Pays Plaine de Saône Vingeanne avec les actions présentées.

### **AMENAGEMENT DU LOCAL « INSERTION JEUNESSE »**

Le Président rappelle l'avancement du projet. La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 03/10/11 pour examiner les offres relatives aux travaux ; le maître d'œuvre a rendu son analyse le 07/10/11 confirmant les résultats de la CAO ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant ht
Lot 1 - terrassement - VRD	TRANS TP ACTIVITES	22 923 €
Lot 2 - gros œuvre - démolition	STYL'RENOV	59 165.12 €
Lot 3 - désamiantage	AMIBAT	4 500 €
Lot 4 - charpente	CHARDEYRON	10 184.18 €
Lot 5 - couverture	HARRY LANGLOIS	19 733.81 €
Lot 6 - menuiserie PVC	BIDAULT	9 216.36 €
Lot 7 - menuiserie aluminium	BIDAULT	12 902.64 €
Lot 8 - plâtrerie - doublage	MALEC	25 938.95 €
Lot 9 - menuiserie intérieure	SMG	14 409.75 €
Lot 10 - plomberie - chauffage	VIARD MONIN	37 974.55 €
Lot 11 - électricité VMC	DROZ	28 529.90 €
Lot 12 - revêtem. de sol - faïence	SIA REVETEMENT	22 043.12 €
Lot 13 - peinture	PEINTURE PLUS	15 470.49 €
Lot 14 - serrurerie	PLANIOL	21 875.44 €
Lot 15 - façades - isolation	L'ART DU TOIT	22 612.60 €

Le Président énumère les travaux qui ont été rajoutés au projet initial suite aux prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France, à la mise en conformité pour l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite et à la création d'une dalle dans la partie jeunesse.

Le Président présente le plan de financement du projet ; il bénéficiera de 80 % de subventions.

Le Conseil communautaire entérine le choix des entreprises attributaires à l'unanimité hors 4 abstentions.

### **INFORMATION DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE**

Le Président informe que les communes qui souhaitent l'intervention de l'orchestre d'harmonie du Mirebellois pour les manifestations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre sont invitées à en faire la demande directement auprès de

#### **BILAN DU FESTIVAL D'ARCHEOLOGIE VIVANTE**

Le Président présente le bilan du festival d'archéologie vivante des 21 et 22 mai 2011 qui s'est déroulé à Mirebeau. Il explique que la manifestation a obtenu un succès indéniable sur le plan culturel mais que sur le plan financier, le bilan fait apparaître un solde à la charge de la communauté de communes de 9 005,44 €.  
Les partenaires proposent de faire une pause d'un an nécessaire à la réflexion. Il conviendra d'évaluer le capital touristique que la manifestation peut apporter et il faudra définir ce qui est utile de montrer.

#### **PROJET AMBITIONS COTE D'OR**

Le Président soumet au vote de l'assemblée un projet de la commune de Trochères entrant dans le champ du contrat Ambitions Côte d'Or.  
Il s'agit de la création d'une salle de réunion.  
Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité le projet de Trochères et sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre du contrat Ambitions Côte d'Or.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Escap'Art 2012 : D. Piroux propose de reconduire la manifestation Escap'Art en 2012 sur le thème de la musique et de la danse. Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité d'engager l'opération Escap'Art 2012 avec un solde restant à la charge de la collectivité de 2 200 € maximum.

Bâtiments communautaires et équipements sportifs : Le Président rend compte des démarches effectuées pour l'entretien des bâtiments communautaires. A l'occasion de récentes réunions, il a rappelé aux usagers les règles d'occupation ; le règlement intérieur a été réaffiché.  
Il est convenu d'allouer quelques heures de ménage supplémentaires pour maintenir les locaux propres.

La séance est levée à 22 h 00.